



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 498 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plus de 20 % de la population active du Québec utilisent de façon ponctuelle les services de vente à réméré offerts par les regrattiers, brocanteurs et prêteurs sur gages;

CONSIDÉRANT QUE ce type de service constitue un service essentiel à la population, lui permettant d'avoir accès à une option de dernier recours en cas de petit problème de liquidités;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des transactions effectuées dans ce type de commerce est de 73 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette industrie verte participe activement au recyclage de biens usagés;

CONSIDÉRANT QUE cette industrie fait travailler près de 1000 personnes au Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'article 115.1 prévu au projet de loi n° 134 éliminerait la capacité d'offrir ce service en engendrant des coûts déraisonnables pour les commerçants;

CONSIDÉRANT QUE c'est un service et une industrie reconnue partout ailleurs au Canada et dans le monde;

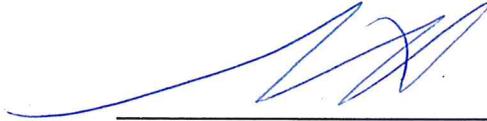
CONSIDÉRANT QUE les responsables ont consulté plusieurs groupes inscrits dans le préliminaire du projet de loi, mais qu'ils n'ont en aucun temps consulté les représentants et les clients de cette industrie;

CONSIDÉRANT QUE cette industrie est déjà très encadrée par les différentes municipalités et qu'elle collabore étroitement avec les différents services de police afin d'enrayer la criminalité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'amender le projet de loi n° 134 en retirant ou modifiant l'article 115.1.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



André Lamontagne
Député de Johnson



Date de signature de l'extrait